



Mise à jour : 28.06.2022

TP Concepteur-développeur informatique

NIVEAU DE CERTIFICATION **VI**

NIVEAU FRANÇAIS **II**

FAMILLE

Systemes d'information

CODE-ROME

M1805 : Études et développement informatique

CODE NSF

326t Programmation, mise en place de logiciels

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à prendre en charge la conception et le développement d'applications informatiques. Il (elle) agit avec autonomie et, le cas échéant, avec des responsabilités d'animation et de coordination, dans le cadre de projets visant à automatiser un ou plusieurs processus de l'entreprise. Ces projets font suite à des demandes formulées directement par un client, par une maîtrise d'ouvrage ou par l'intermédiaire d'un chef de projet, afin de réaliser de nouvelles applications ou la maintenance évolutive d'applications existantes.

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Développer des composants d'interface
- Maquetter une application
- Développer une interface utilisateur
- Développer des composants d'accès aux données
- Développer des pages web en lien avec une base de données
- Développer la persistance des données
- Concevoir une base de données
- Mettre en place une base de données
- Développer des composants dans le langage d'une base de données
- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique
- Développer une application n tiers
- Concevoir une application
- Collaborer à la gestion d'un projet informatique
- Développer des composants métier
- Construire une application organisée en couches
- Développer une application de mobilité numérique



- Préparer et exécuter les plans de tests d'une application
- Préparer et exécuter le déploiement d'une application

Voie d'accès

- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation continue
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ VAE

Organismes certificateur

- Ministère Chargé de l'Emploi (DGEFP)

Métiers cibles

SYSTÈMES D'INFORMATION

- Développeur(euse) informatique